

POUR L'ENFANCE
LE DÉPARTEMENT AGIT !



ENFANCE ET FAMILLES

BIENTÔT PARENTS ? DES PROFESSIONNELLS VOUS ACCOMPAGNENT

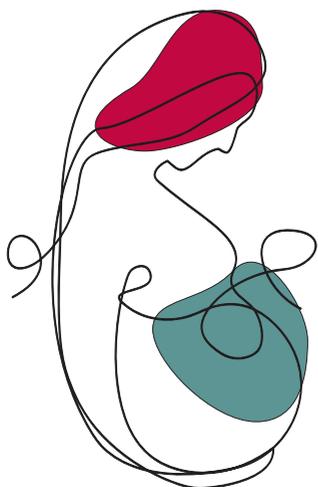
La protection maternelle et infantile, un service gratuit,
ouvert aux parents et futurs parents



LES SOLIDARITÉS
au cœur des missions du Département

... Votre famille s'agrandit, et c'est un moment particulier. Pour le vivre sereinement, préparer et accueillir votre enfant dans les meilleures conditions, les professionnels du service de Protection maternelle et infantile du Département peuvent vous accompagner. Ils travaillent en lien avec les maternités, les services hospitaliers, les sages-femmes libérales, les médecins, les crèches, les assistantes maternelles, les écoles maternelles.

... Ces services, gratuits pour vous, sont pris en charge par le Département et la Caisse d'Assurance Maladie.



Vous êtes enceinte !

La sage-femme de Protection maternelle et infantile (PMI) du Département, vous propose un moment privilégié d'écoute et d'échange dès le début de votre grossesse : l'entretien prénatal précoce (EPP).

Elle effectue une surveillance médicale du bon déroulement de la grossesse, afin de prévenir et dépister tout risque pour vous et votre bébé. Elle peut aussi vous accompagner en complément du suivi mensuel effectué par votre référent médical.

Elle répondra à vos questions, avec bienveillance, respect et sans jugement. Tous les sujets peuvent être abordés :

- ➔ votre grossesse, son déroulement et son vécu
- ➔ vos habitudes de vie (alimentation, tabac, sport,..)
- ➔ la préparation à la naissance et à la parentalité
- ➔ votre accouchement
- ➔ la rencontre avec votre enfant, vos craintes
- ➔ votre choix pour l'alimentation de bébé
- ➔ le retour à domicile
- ➔ la contraception, la sexualité

Au retour de la maternité, elle assure aussi le suivi postnatal en lien avec les puéricultrices.

Prenez rendez-vous avec la sage-femme de PMI à votre domicile ou à la Maison des Solidarités (MDS) la plus proche de chez vous.



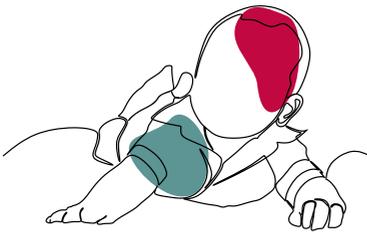
Bébé est arrivé !

Des infirmières puéricultrices, professionnelles diplômées d'État, spécialistes de la petite enfance, vous accompagnent, vous écoutent et vous conseillent pour bien vivre et organiser l'arrivée de votre enfant.

Vous avez des questions ?

- ➔ Votre bébé pleure beaucoup, que faire ?
- ➔ Comment allaiter votre bébé ?
- ➔ Vous êtes fatigués, il pleure la nuit...
- ➔ Quand et où peser votre bébé ?
- ➔ Quand faut-il vacciner votre bébé ?
- ➔ Quels modes de garde existent, si je reprends le travail ?
- ➔ Quelles activités offrir à votre bébé ?
- ➔ Vous avez d'autres enfants, comment faire pour que chacun trouve sa place ?

Prenez rendez-vous avec une infirmière puéricultrice, à votre domicile ou dans un lieu de consultation proche de chez-vous.



Votre enfant grandit !

Médecin, puéricultrices et sages-femmes forment une équipe qui vous accompagne au mieux jusqu'aux 6 ans de votre enfant.

Des médecins de PMI, généralistes et pédiatres, proposent des consultations de prévention, en lien avec les puéricultrices, dès votre retour à domicile. Sur rendez-vous, elles sont ouvertes à tous.

Ces consultations permettent :

- ➔ d'effectuer les vaccinations et examens de votre enfant, un dépistage précoce d'éventuelles pathologies
- ➔ de répondre à vos questions sur son développement psychomoteur et psychoaffectif, le sommeil, l'alimentation.

En cas de maladie, consultez votre médecin traitant.

Quand votre enfant entre à l'école, les médecins effectuent avec les puéricultrices les bilans de santé (dépistages visuels, auditifs, langage et développement des apprentissages) et interviennent pour l'aide à l'intégration en cas de difficultés ou handicap.

Prenez rendez-vous !

Les maisons départementales des solidarités de Saône-et-Loire

MÂCON

268 rue des Épinoches
71000 MÂCON
03 85 21 65 06

tas.macon-paray.pmi@saoneetloire71.fr

Et aussi...

> Cluny (71250)

Place du Marché
03 85 59 03 18

> Tournus (71700)

24 rue Jean-Jaurès
03 85 32 21 70

PARAY-LE-MONIAL

2 avenue de La Poste
71601 PARAY-LE-MONIAL
Cedex
03 85 81 61 00

tas.macon-paray.pmi@saoneetloire71.fr

Et aussi...

> Bourbon-Lancy (71140)

7 rue Sénateur Turlier
03 85 89 04 97

> Charolles (71120)

13 avenue Joanny-Furtin
03 85 24 28 30

> Chauffailles (71170)

4 rue Elie-Maurette
03 85 26 48 07

> Gueugnon (71130)

15 rue Jean-Bouveri
03 85 85 80 20

> La Clayette (71800)

Place de l'Hôtel de Ville
03 85 28 11 56

> Marcigny (71110)

8 rue Précy
03 85 25 40 25

AUTUN

4 rue de Parpas
71400 AUTUN
03 85 86 54 44

tas.montceau.pmi@saoneetloire71.fr

LE CREUSOT

2 avenue de Verdun
71200 LE CREUSOT
03 85 77 03 30

tas.montceau.pmi@saoneetloire71.fr

MONTCEAU-LES-MINES

8 rue François-Mitterrand
71300 MONTCEAU-LES-
MINES
03 85 67 67 00

tas.montceau.pmi@saoneetloire71.fr

CHALON-SUR-SAÔNE

52 avenue Pierre-Deliry
71100 CHALON-
SUR-SAÔNE

03 85 98 28 10

tas.chalon.pmi@saoneetloire71.fr

Et aussi...

> Chagny (71150)

4 rue des Halles
03 85 87 65 10

> Sennecey-le-Grand (71240)

21 rue de l'Ermitage
03 85 94 94 10

LOUHANS

23 bis rue des Bordes
71500 LOUHANS
03 85 75 70 20

tas.chalon.pmi@saoneetloire71.fr

Et aussi...

> Pierre-de-Bresse (71270)

5 bis av. de la gare
03 85 76 32 33



DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Direction de l'enfance et des familles

Service départemental de protection maternelle et infantile (PMI)

Espace Duhesme - 18 rue de Flacé CS 70126 - 71026 Mâcon cedex 9

03 85 39 56 17 - www.saoneetloire71.fr